

Kabugho Rebecca  
le 23 juillet 2016  
Kamundo Melka  
Balibisire Alipenda John  
Kasereka Muhiwa Ghislain  
Kambale Sivyavugha Serge

Goma,

*Prison centrale de Goma (Munzenze)  
Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.*

**A S.E. Monsieur le Président  
de la République  
Démocratique du Congo.**  
*(Palais de la Nation, avenue  
Roi Baudouin, Kinshasa /  
Gombe).*

**Concerne : Mesures de grâce (ordonnance n° 16/068 du  
22 juillet 2016)**

Excellence Monsieur le Président de la République,

Après avoir pris connaissance de l'ordonnance sus-mentionnée, portant mesure individuelle de grâce à notre égard, nous nous permettons de vous adresser la présente afin de vous faire part de notre sentiment, en toute sincérité.

Nous voyons dans cette mesure, d'une part, la reconnaissance du caractère arbitraire, injuste et politique de notre arrestation et notre condamnation il y a cinq mois. Bien que cette mesure n'efface en rien les iniquités subies en punition de notre lutte pacifique pour la démocratie, pour nous la reconnaissance d'une injustice est en soi un début de justice !

Nous y voyons, d'autre part, un premier pas encourageant vers, nous l'espérons, la décrispation réelle et complète de l'espace démocratique et la fin de la répression des libertés publiques, y compris la liberté d'opinion, d'expression, d'association, et de manifestation pacifique. Nous osons croire que non seulement les mesures collectives de grâce que vous avez prises seront appliquées rapidement, mais que vous irez encore plus loin en ordonnant l'abandon des poursuites contre les autres prisonniers d'opinion, qu'ils soient en détention préventive ou en attente d'un jugement définitif. C'est le cas de nos camarades Fred Bauma et Yves Makwambala détenus à Kinshasa depuis près de 17 mois, sans procès ; de Bienvenu Matumo, Héritier Kapitene et Victor Tesongo arrêtés à Kinshasa au même moment que nous ; des activistes Christopher Ngoy, Jean-Marie Kalonji,

et bien d'autres encore.

En attendant, par solidarité avec nos camarades et tous nos concitoyens injustement privés de liberté et dont le sort est encore incertain, nous préférons rester en prison, quitte à aller jusqu'au bout de cette peine indue qui, de toutes manières, est presque entièrement consommée. C'est cela aussi notre liberté et notre dignité.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre très grande considération.

Fait à Goma, le 23 juillet 2016.

Kabugho Rebecca, Kamundo Melka, Balibisire Alipenda John, Kasereka Muhiwa Ghislain, Kambale Sivyavugha Serge.

Militants.